

## CEREMONIE DES VŒUX 2011

Bonjour à toutes et à tous, et merci d'avoir répondu aussi nombreux à notre invitation.

Monsieur le Sénateur, Maire de Fontenay-sur-Eure et Monsieur le Député, Maire de Chartres, vous prient de les excuser pour leur absence.

Monsieur le Conseiller Général,  
Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Val Drouette et Maire d'Epernon,  
Mesdames et Messieurs les Maires,  
Mesdames et Messieurs les Elus,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers Amis,

L'équipe municipale est particulièrement heureuse d'être réunie aujourd'hui pour vous présenter ses meilleurs vœux de santé, de bonheur, de joie et de prospérité à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

La cérémonie des vœux est traditionnellement l'occasion, pour le Maire et le Conseil municipal, de remercier toutes les personnes qui œuvrent et nous aident, pour une bonne administration de notre commune.

Nos remerciements vont à :

- Monsieur le Député Maire Jean-Pierre GORGES, représenté aujourd'hui par son attaché parlementaire Monsieur Vincent GOUACHE, pour ses encouragements et son soutien financier à nos actions,
- Monsieur le Sénateur Gérard CORNU pour la qualité de son écoute et son aide financière,
- Monsieur le Sénateur, Président du Conseil Général, Albéric DE MONTGOLFIER, pour l'intérêt marqué envers nos projets, et la prise en compte de nos demandes de subventions,
- Monsieur le Conseiller Général Michel DEPRez, pour la défense de nos dossiers auprès du Conseil Général,
- Madame la Présidente de notre Communauté de Communes, et Maire d'Epernon Françoise RAMOND, pour l'attention qu'elle porte à nos propositions, et pour son action efficace à la présidence de la Communauté de Communes,
- Madame le Maire de Hanches, Claudette FERREY, pour son aide administrative en ce moment difficile, et Monsieur le Maire de Droue-sur-Drouette, Gérard MIALHE, pour nos relations amicales,
- Madame la Directrice des services de la CCVD Armelle VERBIST, ainsi que Monsieur Hervé LE LOUREC, Coordonnateur Enfance-Jeunesse, pour leur engagement personnel.

J'aimerais dire un grand merci à toute l'équipe municipale, car il s'agit bien d'un travail d'équipe, accompli dans l'intérêt général, en respectant le cadre de nos finances communales. Au sein du conseil municipal, les mots **entraide** et **solidarité** ne sont pas de vains mots.

Merci également aux personnels administratifs, techniques et du service scolaire, pour le travail réalisé, l'engagement personnel et la conscience professionnelle dont ils font preuve, et mettent au service de la commune.

Pour terminer, je tiens à remercier également :

- Notre équipe pédagogique et sa directrice Nathalie BOUAZZA,
- Les associations et les délégués de parents d'élèves, pour les animations sur notre commune ainsi que la qualité de nos échanges,
- Les artisans, nos partenaires, qui ont participé aux différents travaux réalisés sur notre commune, pour le bien de tous,
- Les pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours, représentés par l'Adjudant COURTOIS, et les gendarmes de l'escadron de Maintenon, représentés par le Capitaine FICHANT et l'Adjudant-chef WEBER, pour la qualité de nos relations.

Il est important à nos yeux de dire, à chacune et chacun d'entre vous, combien nous sommes reconnaissants de travailler

dans une ambiance constructive, et dans le respect mutuel de nos responsabilités.

Comme il est de coutume, lors de la cérémonie des vœux, je ferai un bref rappel des principales actions que nous avons menées durant l'année 2010. Nous avons communiqué régulièrement, dans le bulletin municipal, et sur le site Internet de la commune où figurent d'ailleurs tous les comptes-rendus des Conseils municipaux :

- Choix du maître d'œuvre pour l'extension du groupe scolaire et la construction d'une salle multi activités. Monsieur Frédéric TCHEPELEV, du Cabinet d'Architecture et Patrimoine, est présent. Nous le remercions pour le superbe projet qu'il nous a proposé,
- Choix des entreprises pour la réalisation de ce projet
- Nombreux travaux de voirie et de réfection de chaussée, en divers endroits de la commune,
- Mise en place d'ilots de sécurité à l'entrée du Bois d'Olivet,
- Réfection de toiture, de sol, et travaux de peinture au sein de l'école,
- Construction d'un abri voyageur supplémentaire,
- Restauration de 2 puits et d'une entrée de cave voutée,
- Implantation de nouveaux points lumineux, remplacement de 51 lanternes avec des lampes au sodium sous pression, afin d'économiser l'énergie,

- Mise aux normes de l'installation électrique de l'église, et éclairage des vitraux,
- Achats de divers terrains en vue de :
  - La construction de la nouvelle station d'épuration
  - La protection des zones boisées protégées
- Choix du maître d'œuvre pour l'étude de la future station d'épuration,
- Lancement de la réflexion sur le futur aménagement du jardin du souvenir au cimetière,
- A l'invitation du Maire, réunions régulières avec les Présidents des associations proposant des activités sur la commune.

Il faut préciser que la commune a été victime de 3 vols importants visant l'Atelier communal (véhicules, matériels et outillages) et d'un vol concernant les gouttières en cuivre de l'église. Des améliorations ont été apportées au système de télésurveillance mis en place à l'Atelier communal.

Pour ce qui concerne 2011, nos projets sont les suivants :

- Courant Janvier, début des travaux de l'extension du groupe scolaire et la construction d'une salle multi-activités, avec malheureusement plus de 2 ans de retard pour les raisons que vous connaissez tous. La pose de la première pierre, à laquelle vous serez tous conviés, est envisagée au début du printemps,

**Notre réactivité, notre pugnacité, notre cohésion indéfectible et le soutien de tous nos partenaires nous ont permis de réaliser ce projet structurant indispensable à la vie de notre commune.**

- Lancement de l'Avis d'Appel Public à la Concurrence, pour l'étude de l'aménagement des abords de la Mairie, de l'Ecole et de la Prairie,
- Lancement de l'Avis d'Appel Public à la Concurrence, concernant le choix de l'entreprise pour la construction de la nouvelle station d'épuration,
- L'aménagement d'un jardin du souvenir au cimetière,
- L'aménagement de voirie de la Cote du Bois d'Olivet,
- L'étude de l'aire de retournement Rue Henri Baillods, et de la gestion des eaux pluviales à Eglancourt

Et le Plan Local d'Urbanisme, me direz-vous ? Hélas, ce dossier ne s'ouvrira pas en 2011. En effet, il convient d'attendre la fin de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Canton de Maintenon, avec lequel le PLU doit être en cohérence, et la parution de la nouvelle refonte du Code de l'Urbanisme.

Néanmoins, en prévision de cette évolution de notre P.O.S., nous inscrirons une provision au budget primitif 2011.

Quelques mots à propos de notre communauté de communes. Elle se porte bien, et nous enregistrons de nombreux témoignages de satisfaction pour les services proposés à l'attention de l'enfance et de la jeunesse.

La Communauté de communes du Val Drouette est le 3<sup>ème</sup> pôle économique après Chartres et Dreux, et elle le reste, malgré la fermeture regrettable de quelques entreprises, car nous avons accueilli de nouveaux acteurs économiques sur notre zone d'activités.

La 2<sup>ème</sup> tranche des travaux d'aménagement du Pôle multimodal à la gare est lancée. Nous allons bientôt choisir les entreprises qui vont construire le Pôle Petite enfance à proximité de la gare.

Malgré la suppression de la Taxe professionnelle, et les incertitudes concernant les modalités de son remplacement, nous avons confirmation que pour 2011, les recettes seront légèrement supérieures à 2010. Cette perspective nous permet de confirmer nos engagements, et d'envisager l'avenir avec sérénité.

L'année 2009 a vu la réévaluation de l'attribution de compensation, et la mise en place de la Dotation de solidarité communautaire qui représente une aide substantielle pour chacune des communes du Val Drouette. Le montant total en 2010 s'est élevé à près de 40 000 € de recettes supplémentaires pour notre commune. Nous ferons tout pour percevoir en 2011 un montant au moins égal à celui de 2010.

Dans le cadre de la résorption des zones blanches dans lesquelles les habitants sont exclus de l'ADSL, je rappelle que la communauté de communes du Val Drouette a pris la compétence « Technologies de l'information et de la communication ». Cela lui permet de prendre en charge l'instauration de la Boucle Locale Radio sur le territoire du Val Drouette. Les emplacements des

4 antennes nécessaires au déploiement de la BLR sont validés. Les demandes de raccordement électrique à ERDF sont faites et nous sommes en attente de leurs dates d'intervention. Nous pouvons raisonnablement penser que la BLR sera opérationnelle sur notre territoire avant l'été.



Je vais maintenant inviter les nouveaux habitants présents à me rejoindre. La commune a vu l'arrivée en 2010 de 32 nouvelles familles.

Deux familles sont présentes aujourd'hui à qui je demande de nous rejoindre :

J'ai le plaisir de vous remettre cette brochure qui vous fera connaître **notre**, et dorénavant **votre** commune et qui est le résultat d'un travail d'équipe coordonné par la commission Information-Communication. Sachez que le Conseil municipal et moi-même sommes à votre écoute et ferons tout pour faciliter votre installation à Saint-Martin.

Nous vous souhaitons la bienvenue et vous remercions d'avoir choisi notre commune pour lieu de résidence.

Nous avons eu le bonheur d'avoir 23 naissances sur la commune en 2010. Ces enfants commenceront leur scolarité et s'épanouiront dans une école toute neuve.

Nous vous remercions toutes et tous pour votre présence, votre écoute et votre patience.

Je donne la parole à :

Mme Françoise RAMOND, Maire d'Epéron et Présidente  
de la Communauté de communes du Val Drouette

M. Michel DEPRESZ, notre Conseiller Général,

Merci très sincèrement pour vos interventions

Pour terminer, je tiens à féliciter et remercier les élus  
qui ont préparé et décoré, toujours avec autant de goût et  
d'imagination, notre salle des fêtes : nous pouvons les  
applaudir.

Toute l'équipe du conseil municipal vous renouvelle  
ses meilleurs vœux pour 2011, et vous invite maintenant à  
partager notre vin d'honneur.